



|                   |                 |
|-------------------|-----------------|
| Numéro de l'acte  | 2018-67-SPORTGH |
| Nature de l'acte  | Délibération    |
| Matière de l'acte | 7.5.2           |

## CONSEIL MUNICIPAL DU 04 JUIN 2018

### QUESTION N° 2018-67

**FINANCES** : Versement d'une subvention exceptionnelle à l'association « Spartiate Fighting club d'Arques »

**RAPPORTEUR** : Monsieur Bruno WINTREBERT

L'association dénommée « Spartiate Fighting Club d'Arques », organisait son 2<sup>ème</sup> gala de boxe le 17 février 2018 à l'espace Pierre Mauroy sous couvert de la FFKMDA (Fédération Française de Kick-Boxing, Muay Thaï et disciplines associées).

Cet événement unique sur le territoire audomarois a permis aux 600 spectateurs présents d'observer une trentaine de combats (des catégories jeunes aux combattants professionnels).

Le président de cette association a sollicité un apport financier de la municipalité pour couvrir les frais engagés (sécurité, secours, location de matériel, cachets des combattants...)

Il vous est proposé d'allouer au « Spartiate Fighting Club d'Arques » une subvention exceptionnelle de 2 000 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité, décide :

- ✓ De verser une subvention exceptionnelle au profit du « Spartiate Fighting Club d'Arques »
- ✓ d'inscrire ces crédits au budget 2018.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

Fait en l'Hôtel de Ville d'ARQUES

Le 04 juin 2018



Pour le Maire empêché,  
La 1<sup>ère</sup> adjointe, Présidente de séance,

Madame Laurence DELAVAL



**REPUBLIQUE FRANCAISE**

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE SAINT-OMER  
CANTON D'ARQUES

-----  
**VILLE D'ARQUES**  
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DU 04 JUIN 2018**

**Affiché le 05 Juin 2018**

L'An Deux Mille Dix-Huit le quatre juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Conseil, sous la présidence de Madame Laurence DELAVAL, Première Adjointe, Présidente de séance, pour le maire empêché, en suite de convocations adressées à domicile le 29 mai 2018, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibérations. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

**Effectif du Conseil Municipal :** Caroline SAUDEMONT – Alain RICOUART - Laurence DELAVAL - Dominique GODART - Laurence LOTTERIE - Jean-Marc BOURGEOIS - Christine DACY - Bruno WINTREBERT - Karine BONVOISIN - Jean-Marc DELAIRE – James MUNCK - François FRADIN - Christian DIRIX - Sophie LEBRIEZ - Francis DICQUE - Catherine LAMOOT - Corinne BOCQUILLON - Claude LECAT - Marie-Line GAGNIAC - Dominique SAUDEMONT - VASSEUR PEPE Roxanne — Céline PRUVOST - Valérie VASSEUR - Joël DUQUENOY - Corinne REANT - Benoît ROUSSEL - Christine COURBOT – Jean-Pierre LAMIRAND - Bernadette BAROUX

**Absents excusés :**

Caroline SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Laurence LOTTERIE  
Christine DACY ayant donné pouvoir à Corinne BOCQUILLON  
Catherine LAMOOT ayant donné pouvoir à Claude LECAT  
Céline PRUVOST ayant donné pouvoir à Bruno WINTREBERT  
Dominique SAUDEMONT ayant donné pouvoir à Dominique GODART  
Sophie LEBRIEZ ayant donné pouvoir à Alain RICOUART  
Joël DUQUENOY ayant donné pouvoir à Jean-Pierre LAMIRAND  
Christine COURBOT ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL  
Bernadette BAROUX ayant donné pouvoir à Corinne REANT

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29**

**Nombre de présents ou représentés :**

- **18 présents**
- **2 absents non excusés**
- **0 absent excusé**
- **9 absents excusés avec pouvoir**

**Monsieur Jean-Marc BOURGEOIS est nommé secrétaire de séance.**